



# Dossier de presse

Date : 2 avril 2024

---

## Situation en matière d'hébergement au niveau de la Confédération en 2024

### Contexte et aperçu

Concernant le nombre de demandes d'asile qui seront déposées en 2024, le SEM prévoit trois scénarios :

- un scénario bas, avec 22 000 (+/-3000) demandes et une probabilité d'occurrence (PO) de 10 à 15 % ;
- un scénario médian, avec 30 000 (+/-3000) demandes et une PO de 55 à 65 % ;
- un scénario élevé, avec 39 000 (+/-6000) demandes et une PO de 30 à 40 %.

Le SEM a également défini une valeur de planification de 33 000 demandes.

Comme en 2022 et 2023, il faut s'attendre à ce qu'une grande partie de ces requérants d'asile arrivent au cours du second semestre. S'y ajouteront chaque mois, comme jusqu'ici, entre 1300 et 3000 personnes en quête de protection en provenance d'Ukraine. Les structures d'hébergement de la Confédération et des cantons seront donc très fortement sollicitées pour la troisième année consécutive.

### Informations de fond

Selon les estimations actuelles, les régions Asile pourront produire entre 2400 et 2700 sorties par mois avec les ressources de personnel dont elles disposeront en 2024. Les demandes ne pourront donc pas toutes être traitées immédiatement, en particulier dans les scénarios médian et élevé. C'est pourquoi il faudra disposer des capacités et réserves ci-après en matière d'hébergement pour le SEM, dont 500 places devront rester à disposition pour les personnes en procédure S et 1000 en tant que réserve opérationnelle pour héberger les nouveaux arrivants avant la première répartition :

- Scénario bas : 6500 places
- Scénario médian : 9700 places (vers la fin de l'année)
- **Valeur de planification : 12 000 places (vers la fin de l'année)**
- Scénario élevé : 19 000 places (pour 2024, avec 3000 à 4000 places de plus pour 2025)

Fin janvier 2024, le SEM disposait d'environ 10 500 places d'hébergement ; d'ici au milieu de l'année, il en perdra plus de 2000, pour cause de restitution de locaux à l'ar-

mée et d'arrivée à échéance de baux que les propriétaires ne souhaitent pas renouveler. En tenant compte des nouvelles structures qui seront ouvertes en cours d'année, il disposera encore de **quelque 9100 places d'hébergement au 1<sup>er</sup> septembre 2024** :

- environ **4870 places** dans les CFA ordinaires ;
- environ **1300 places** dans des structures temporaires gérées par ses soins (sou-terraines pour la plupart et mises à sa disposition par les cantons pour certaines) ;
- environ **2920 places de l'armée** (infrastructure d'urgence pour situation particulière en matière d'asile).

### Fermeture / ouverture des structures d'hébergement en fonction de la situation

La plupart des logements de l'armée sont à la disposition du SEM de manière flexible jusqu'à fin 2024. Une partie de ces places sera rendue à l'armée dans les prochains mois et, si nécessaire, rouverte au cours du second semestre.

Le tableau en matière d'hébergement sera donc le suivant en 2024.

- Scénario bas : situation gérable sans logements supplémentaires
- Scénario médian : situation tout juste gérable (les méthodes habituelles permettent d'obtenir des places supplémentaires)
- Valeur de planification : situation non gérable ; quelque 3000 places supplémentaires sont nécessaires. L'armée en a garanti 600 à partir de novembre. Pour les 2400 places manquantes, le SEM continue à étudier toutes les options possibles (installations de la protection civile, grands immeubles dont l'affectation ne serait pas modifiée par l'hébergement de requérants d'asile et où cet hébergement ne nécessiterait pas de permis de construire, etc.). Il compte en outre recevoir des propositions de la part des cantons, avec qui il est en contact.
- Scénario élevé : situation non gérable ; au moins 10 000 places supplémentaires sont nécessaires.

## Graphique

Nombre de places d'hébergement nécessaires avec la valeur de planification

